



Genève, le 30 mars 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Composition des départements consécutive à l'élection d'une nouvelle conseillère d'Etat

Suite à l'élection de Madame Fabienne Fischer, deux réunions de travail ont permis de décider de la future composition des départements et de leur attribution. La continuité des projets structurants de la législature et les enjeux relatifs à la crise du COVID-19 sont au cœur du nouveau dispositif gouvernemental.

Ce lundi 29 mars et ce mardi 30 mars, le Conseil d'Etat s'est réuni dans sa configuration à venir afin d'arrêter l'organisation des départements. Les échanges se sont appuyés sur trois grands principes. Tout d'abord, afin de garantir la continuité et l'efficacité des services de l'Etat luttant au quotidien contre les effets de la crise sanitaire, le futur collège a souhaité préserver autant que possible la stabilité des départements. Ensuite, dans le but de renforcer son soutien aux entreprises et aux particuliers, il entend redéployer les forces de l'Etat autour d'un nouveau pôle réunissant économie et emploi. Cet axe doit également permettre de piloter la transition vers les industries et les métiers d'avenir, et de préparer le canton aux importants défis qui l'attendent. Enfin, dans la ligne directe de ce qui a été voulu en début de législature, il rappelle son intention de favoriser toujours plus la transversalité dans la gouvernance du canton, au sein notamment des délégations constituées. Relancer l'économie genevoise et développer l'employabilité dans des secteurs d'avenir passera par un engagement collectif des départements.

Au niveau organisationnel ont été prises les décisions suivantes:

- Le département de l'économie et de l'emploi (DEE), dans sa nouvelle configuration, sera dirigé par Madame Fabienne Fischer. Le département comprendra notamment la direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DGDERI), l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), l'office cantonal de l'emploi (OCE).
- Le département de la santé, de la population et de la sécurité (DSPA), dans sa nouvelle configuration, sera dirigé par Monsieur Mauro Poggia.
- Le département des finances et des ressources humaines (DF) restera dirigé par Madame Nathalie Fontanet. Sa composition demeure inchangée.

Il n'est procédé à aucun autre changement de structure.

Ce dispositif permettra par ailleurs d'alléger la charge des conseillers d'Etat ayant dû prendre des responsabilités supplémentaires au fil de la présente législature. Le Conseil d'Etat tient à remercier Madame Fontanet et Monsieur Poggia pour leur engagement dans la gestion des dossiers complémentaires qui leur ont été confiés.

La nouvelle composition des départements sera formellement adoptée en séance extraordinaire du Conseil d'Etat le 30 avril prochain, date de l'entrée en fonction de Madame Fabienne Fischer. Elle fera ensuite l'objet d'une résolution pour approbation du Grand Conseil.

Pour toute information complémentaire: Mme Anne Emery-Torracinta, présidente du Conseil d'Etat, en contactant M. Emmanuel Cuénod, chef du service communication et information, CHA, T. 079 681 54 27.